

Ecrit par le 2 juillet 2026

Les communes du Luberon se placent en faveur du 'manger local' dans les cantines



Au début du mois de juin, le [Parc naturel régional du Luberon](#) a organisé un comité de pilotage du réseau 'De la ferme à ta cantine' à Lauris en présence de nombreux participants issus de 22 communes du territoire.

Accompagner l'agriculture locale tout en proposant des menus sains et issus de produits locaux dans les cantines scolaires ? C'est un engagement du Parc du Luberon, au travers de son Projet alimentaire territorial (PAT) et de son réseau 'De la ferme à la cantine'.



Ecrit par le 2 juillet 2026

Le 3 juin, le Parc a organisé le comité de pilotage du réseau dans le restaurant scolaire de Lauris, auquel ont participé 58 élus communaux, agents de cuisine et de service, ATSEM, animateurs, partenaires institutionnels et parents d'élèves, représentant 22 communes du Luberon.

L'occasion de rappeler les enjeux sanitaires liés à l'alimentation et les bénéfices de l'alimentation méditerranéenne sur la santé, mais aussi d'évoquer les ambitions du réseau 'De la ferme à ta cantine' qui accompagne aujourd'hui 32 collectivités dans leur démarche d'amélioration de la restauration collective. Une dynamique qui va se poursuivre dans les mois à venir avec des formations destinées aux élus à l'automne 2026, des rencontres entre professionnels de la restauration, et des formations sur les techniques de cuisine, l'accompagnement du temps repas et sur l'éducation au goût prévues pour 2027-2028.

Les communes membres du réseau 'De la ferme à ta cantine' :

Apt, Cabrières d'Aigues, Cabrières d'Avignon, Cadenet, Céreste-en-Luberon, Gargas, Grambois, Joucas, La Bastidonne, La Tour-d'Aigues, Lauris, Lourmarin, Maubec, Ménerbes, Mérindol, Mirabeau, Oppède, Pertuis, Peypin-d'Aigues, Puget, Robion, Roussillon, Saignon, Sainte-Tulle, Saint-Saturnin-lès-Apt, Les Taillades, Volx.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Sur les 67 communes adhérentes au Parc du Luberon, seulement 27 sont membres du réseau 'De la ferme à ta cantine'? ©PNR du Luberon

Dominique Santoni réélue présidente du Parc Naturel Régional du Luberon

Ecrit par le 2 juillet 2026



Pour Dominique Santoni ce nouveau mandat doit marquer un nouveau départ, une nouvelle énergie pour le Parc. La nouvelle présidente a rappelé lors de son discours que le rôle des élus était essentiel dans la vie du Parc. « Vous êtes les ambassadeurs des villes et villages et c'est vous qui faites connaître sur le territoire les actions que nous portons ensemble » a-t-elle affirmé.

Elle a rappelé par ailleurs qu'il ne fallait pas voir le PNRL comme porteur des contraintes mais « comme un outil d'accompagnement de préservation et de développement du territoire ». La Présidente a profité de l'occasion pour rappeler que depuis 10 ans à la tête du Parc, de nombreux projets ont pu être mis en œuvre. A commencer par une nouvelle charte, fixant le cap du Parc pour les 15 prochaines années. De nombreuses actions en matière de préservation de la ressource en eau, de transition énergétique, de la préservation du patrimoine naturel et bâti ont été conduites. Sans oublier les actions en faveur du développement de l'agriculture ou celles liées à l'éducation et la préservation de l'environnement.

Ecrit par le 2 juillet 2026



Dominique Santoni, Présidente du Parc Naturel Régional du Luberon ©PNRLuberon

Dominique Santoni a précisé que les prochains grands défis du Parc se jouaient autour des difficultés rencontrées par les agriculteurs, de la pression foncière et la gestion des ressources en eaux. Elle a néanmoins rappelé qu'aujourd'hui les contraintes financières étaient importantes.

[Le Parc Naturel Régional du Luberon c'est, avec 77 communes sur 2 départements, 186 000 hectares, 185 000 habitants](#), une biodiversité remarquable et un patrimoine exceptionnel...

Ecrit par le 2 juillet 2026



L'assemblée du Parc Naturel Régional du Luberon ©PNRLuberon

Présidente du Parc naturel régional du Luberon depuis 2017 et réélue en 2026, Dominique SANTONI est également Présidente du Département de Vaucluse, Adjointe au Maire d'Apt et Vice-présidente de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon.

Liste des 33 membres communaux et intercommunaux du Bureau syndical du Parc Naturel Régional du Luberon

DÉLÉGUÉS DES COMMUNES

Membre de droit - Présidente :

- **Dominique SANTONI**

Membres de droit - communes > 10 000 habitants :

- **Apt, Gaëlle LETTÉRON**

- **Cavaillon, Patrick COURTECUISSÉ**

- **Manosque, Valérie PEISSON**

- **Pertuis, Catherine DICHE-JOSEPH**

Autres membres :

Ecrit par le 2 juillet 2026

- **Ansouis, Mickaël CAVALIER**
- **Beaumont-de-Pertuis, Régine HARDOUIN-LESUEUR**
- **Corbières-en-Provence, Adam CHERKANI**
- **Forcalquier, Thierry LABUSSIÈRE**
- **Gordes, Richard KITAËFF**
- **Grambois, Loïc HÉRITIER**
- **La Tour-d'Aigues, Grigori GERMAIN**
- **Lauris, Gérard LARRIVÉ**
- **Maubec, Aurore STELLA**
- **Ménerbes, Patrick MERLE**
- **Montjustin, Justin de GONZAGUE**
- **Oppède, Jean-Pierre GÉRAULT**
- **Pierrevert, Patricia BOURDIN**
- **Revest-du-Bion, François BOURLIER**
- **Saignon, Jean-Pierre BOYER**
- **Saint-Maime, Stéphanie MAZAURIC**
- **Saint-Martin-de-Castillon, Charlotte CARBONNEL**
- **Saint-Pantaléon, Luc MILLE**
- **Viens, Viviane DARGERÉ**
- **Volx, Eddy MARTIN**

DÉLÉGUÉS DES EPCI

- **Christian CHIAPPELLA (CC Pays de Forcalquier-Montagne de Lure)**
- **Caroline ROZENCWAIG-BLANC (Cotelub)**

DÉLÉGUÉS DU CONSEIL RÉGIONAL

- **Jean AILLAUD**
- **Christophe MADROLLE**
- **Solange PONCHON**

DÉLÉGUÉE DU DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

- **Marion MAGNAN**

DÉLÉGUÉES DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

- **Élisabeth AMOROS**
- **Noëlle TRINQUIER**

Ecrit par le 2 juillet 2026

Vacances scolaires : les enfants s'essaient à la paléontologie à Apt



Pour ces vacances d'hiver, qui ont débuté ce samedi 14 février, le [Parc naturel régional du Luberon](#) propose une activité paléontologie à Apt pour les enfants et leurs parents.

Durant les vacances de février, le Parc du Luberon propose quatre ateliers 'Paléontologues en herbe au Musée de géologie' les mercredis 18 et 25 février à la Maison du Parc. L'occasion pour les enfants, entre 5 et 10 ans, de plonger dans la collection des fossiles du Luberon.

Les parents sont aussi invités à participer aux côtés de leurs enfants pour découvrir l'histoire géologique

Ecrit par le 2 juillet 2026

du territoire. Les ateliers seront animés par [La Terre en Tête](#), qui propose conférences et animations scientifiques en Provence.

[Inscription en ligne](#) ou au 04 90 04 42 00 / accueil@parcduluberon.fr

Mercredis 18 et 25 février. 14h et 15h30. Gratuit pour les enfants / 4€ pour les adultes (2€ tarif réduit). Musée de géologie. Maison du Parc. 60 Place Jean-Jaurès. Apt.

Métamorphoses des villes jardins

Ecrit par le 2 juillet 2026



Le changement climatique redessine déjà notre environnement : assèchement des sols, canicules plus fréquentes, rivière au faible débit... Dans les villes méditerranéennes comme Avignon, la sélection des essences végétales devient un enjeu central pour préserver des espaces urbains vivables et rafraîchis. Une nouvelle publication de l'Agence d'urbanisme de la région Avignon -[AURAV](#)- livre des pistes concrètes pour repenser l'urbanisme végétal face aux aléas climatiques.

Les projections climatiques les plus récentes indiquent un réchauffement marqué dans le sud de la France d'ici 2100, avec des étés nettement plus chauds et une pluviométrie estivale diminuée. Dans la vallée du Rhône et ses environs, cela se traduit par une multiplication des périodes de sécheresse et un stress hydrique accru pour les sols et les végétaux. Dans ce contexte, il est estimé qu'une grande majorité des essences actuellement plantées en milieu urbain seront sous pression, voire en risque, avec des impacts directs sur leur survie et les services qu'elles rendent comme l'ombrage et le

Ecrit par le 2 juillet 2026

rafraîchissement.

Des stratégies urbaines fondées sur la science

Les végétaux en ville ne sont pas un simple ornement : ils forment une infrastructure climatique. Ils modèrent la chaleur via l'ombrage et l'évapotranspiration, réduisent les îlots de chaleur urbains, facilitent la gestion de l'eau et améliorent la qualité de vie des habitants. Des projets comme [InteGREEN](#) se penchent précisément sur ces bénéfices, mais aussi leurs limites, pour conseiller les villes sur les espèces à planter et leur implantation. À Marseille, par exemple, un vaste plan de plantation d'arbres et de désimperméabilisation accompagne la création d'espaces plus frais et perméables, intégrant des solutions « naturelles » pour gérer l'eau et lutter contre la surchauffe des rues historiques.

Quelques chiffres :

Réchauffement global à l'échelle de la France
+ 4°C
 à horizon 2100 selon le scénario RCP 8.5*
 (émissions futures très élevées)
 Fourchette +3,1 / +5,2 °C
 Source : Explore2



Avec des étés beaucoup plus chauds à
+ 4,7°C
 Fourchette +3,7 / +7 °C
 Source : Explore2, RCP 8.5*



Pluviométrie estivale
-25 à -30%
 dans le sud-est de la France
 Source : Explore2, RCP 8.5*



Naples

C'est le climat qu'on estime avoir à Avignon en 2100
 Source : CNRS, RCP 8.5*

95 nuits tropicales

par an à horizon 2085, contre
18 actuellement
 Source : Météo France



Débit moyen estival (juin à août)
 dans les rivières

- 40%

sur le pourtour méditerranéen à horizon 2100
 Source : Explore2, RCP 8.5*



71%
 des essences d'arbres plantées en ville seraient en situation de risque lié au changement climatique
 Source : CNRS



*RCP 8.5 : Scénario le plus pessimiste d'évolution des émissions de GES, qui correspond à la poursuite de la tendance actuelle (avec une concentration en CO₂ de 1000 ppm en 2100 contre 400 ppm aujourd'hui).

Ecrit par le 2 juillet 2026

Copyright Aurav Communication

Choisir les bonnes essences : une révolution culturelle

Historiquement, les villes privilégiaient des arbres classiques comme les platanes ou les tilleuls. Mais ces choix esthétiques ne tiennent pas forcément compte des défis climatiques de demain : des programmes comme [Avec](#) (Adaptation du VEgétal au Climat de demain), portés par l'[Adème](#), le [Cerema](#) et [Plante & Cité](#), évaluent aujourd'hui plus de 1 300 essences (arbres, arbustes, plantes grimpantes) selon leur potentiel de rafraîchissement et leur capacité à résister à des conditions plus chaudes et sèches. Cette approche scientifique encourage une diversification des plantations plutôt que des alignements monospécifiques, ce qui augmente la résilience globale des milieux urbains et diminue les risques liés aux maladies ou aux chocs climatiques.

Des solutions concrètes pour demain

Quelques tendances fortes émergent des recommandations comme : Conserver et valoriser la végétation existante : protéger les arbres matures et les haies, intégrer les aménagements autour des plantations en place ; Diversifier les strates et les espèces : mélanger hautes et basses plantes, arbres, arbustes, plantes grimpantes, pour une meilleure adaptation et une biodiversité accrue ; Expérimenter et innover : des projets comme les forêts urbaines '[Miyawaki](#)' ou l'installation de fruitiers et de plantes indigènes enrichissent le paysage urbain tout en augmentant les services écologiques et Prendre soin des sols : la qualité des sols urbains, souvent compactés et pauvres, conditionne la réussite des plantations, alors leur renaturation et leur désimperméabilisation sont des leviers essentiels.

Des essences locales

Le choix d'essences locales adaptées au climat actuel et aussi la possibilité de tester des plantes plus résistantes à la chaleur inspirées de milieux secs voisins, sont au cœur des discussions professionnelles, sans solution unique mais avec un ensemble de pistes complémentaires à explorer.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Exemple d'aménagements composant avec les arbres existants :



Copyright Aurav Communication

À Avignon, une intelligence collective au service de la nature en ville

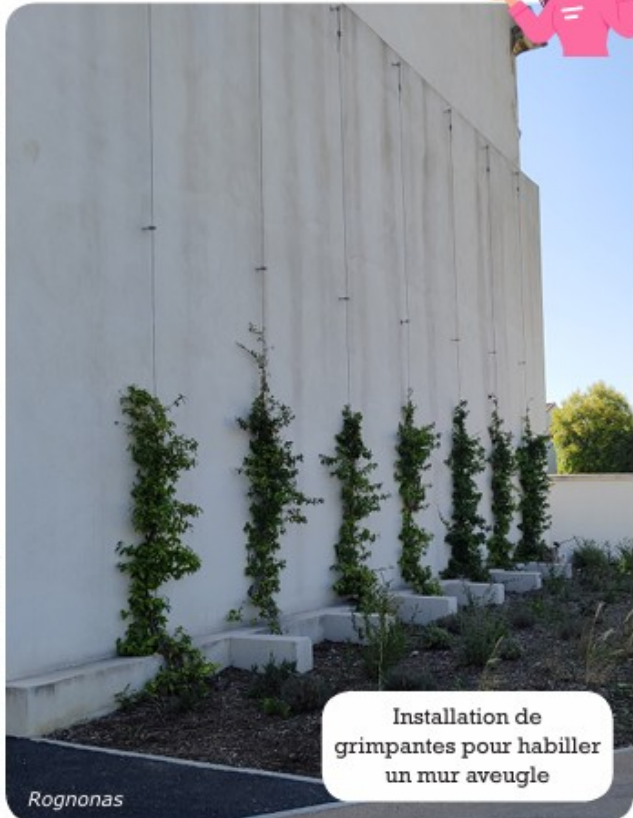
Sur le Grand Avignon, la réflexion sur le végétal urbain s'organise de plus en plus de manière collective, associant collectivités, experts et acteurs de terrain. L'[Aurav](#) joue un rôle central d'animation et de production de connaissances, en mettant en réseau communes, services techniques et partenaires scientifiques autour des enjeux d'adaptation climatique. Les Parcs naturels régionaux du [Luberon](#) et du [Mont-Ventoux](#) constituent également des laboratoires à ciel ouvert : leurs équipes accompagnent les collectivités dans le choix d'essences adaptées aux sols calcaires, aux vents violents et à la raréfaction de l'eau, tout en favorisant les continuités écologiques entre espaces naturels et urbains.

La biodiversité en question

À l'échelle régionale, l'[Arbe](#) (Agence Régionale de la Biodiversité) Provence-Alpes-Côte d'Azur impulse une dynamique de partage de pratiques à travers des groupes de travail, des guides techniques et des retours d'expériences sur la végétalisation durable. Elle fédère élus, paysagistes, pépiniéristes et gestionnaires d'espaces verts autour d'une approche plus sobre et plus résiliente du végétal.

Ecrit par le 2 juillet 2026

EXEMPLES D'UTILISATION DE PLANTES GRIMPANTES



Copyright Aurav Communication

Cruciale gestion de l'eau

Des structures comme [Plante & Cité](#), [l'Inrae](#) ou encore les syndicats de rivières locaux (Sorgue, Rhône, Durance) contribuent également à cette réflexion, en croisant les enjeux de biodiversité, de gestion de l'eau et d'aménagement urbain.

Expérimentations

Enfin, certaines communes expérimentent des démarches exemplaires, à l'image de la Ville d'Avignon avec sa pépinière communale et ses partenariats avec des jardins botaniques méditerranéens. Ces initiatives locales illustrent une volonté partagée : sortir des recettes toutes faites pour bâtir, pas à pas, une culture du végétal adaptée au climat de demain, ancrée dans les réalités du territoire et nourrie par l'échange entre acteurs.

Anticiper les défis climatiques

Penser le végétal dans les villes, c'est anticiper les défis climatiques tout en améliorant la qualité de vie. Cela exige un changement de paradigme : de l'ornement à la stratégie climatique, de l'esthétique à la résilience écologique. En combinant savoirs scientifiques, choix d'essences adaptés, diversité végétale et

Ecrit par le 2 juillet 2026

soin des sols, les villes peuvent devenir des environnements durables, rafraîchis et vivables, même sous des climats plus chauds.

Toutes les infos

Toutes les infos sur ce sujet traité et produit par l'aurav [ici](#). Echanges et collaborations : Grand Avignon avec Véronique Arfi, Nelly Guédon et Magali Chabrier ; Inrae d'Avignon avec Michel Valério, Etienne Klein et Bruno Fady ; La Ville d'Avignon, Le min d'Avignon, Pépinière Cérès Flore et le CAUE de Vaucluse.

Mireille Hurlin

Ecrit par le 2 juillet 2026



Copyright Aurav Communication

Les Parcs Nationaux sont-ils en danger ?



Dans le budget prévisionnel 2026 élaboré sous l'ère Bayrou il était prévu un important coup de rabot dans les coûts de fonctionnement des Parcs Nationaux. Un tiers des effectifs serait menacé, les parcs perdraient leur statuts d'établissements publics et l'ensemble des parcs passeraient sous la tutelle de l'Office Français de la Biodiversité. Levé de boucliers du côté des parcs nationaux et pas que... L'économie aura-t-elle raison de ces espaces naturels d'exception ?

Un préalable s'impose. En France, il existe d'un côté les parcs nationaux, sur le modèle des grands parcs

Ecrit par le 2 juillet 2026

anglo-saxons. Au nombre de 11, ils ont pour vocation de sanctuariser des espaces naturels d'exception, et sont placés sous la tutelle de l'Etat, aujourd'hui le ministère de la transition écologique. De l'autre côté, les Parcs Naturels Régionaux (PNR), financés par les collectivités locales avec des vocations plus sociaux-économiques. Dans la région Sud, on compte pas moins de 3 parcs nationaux¹ et 9 PNR². Le coup de rabot qui nous intéresse aujourd'hui concerne les parcs nationaux.

Concernant les parcs nationaux ces mesures se traduiront par une réduction d'un tiers des effectifs

En plein cœur de l'été et dans la fièvre de la course aux diminutions des charges de l'État, les parcs nationaux, comme de nombreuses agences ou opérateurs publics, ont découvert qu'ils n'allaient pas être épargnés par les restrictions budgétaires à venir. Concernant les parcs nationaux elles se traduiront par une réduction d'un tiers des effectifs. « Faire mieux avec autant » affirme la ministre Agnès Pannier-Runacher. En l'occurrence il faudrait plutôt dire « faire plus avec moins ». Pour Véronique Caraco Giodano, la secrétaire générale du syndicat national de l'environnement « On s'attaque aux agents publics en leur disant qu'ils sont responsables de la dette ».

Ecrit par le 2 juillet 2026



Parc National du Mercantour © Dragon.S / CRT PACA

C'est un vaste mouvement de recentralisation des services et opérateurs de l'État ayant une implantation territoriale qui se dessine

Mais au-delà de ces restrictions budgétaires c'est un vaste mouvement de recentralisation des services et opérateurs de l'État ayant une implantation territoriale qui se dessine. C'est le cas des parcs nationaux. Pour Michaël Weber, sénateur socialiste de la Moselle, et Président de la fédération des parcs naturels régionaux : « il s'agit d'une première étape conduisant à la suppression à terme de toutes ces agences ». Les parcs ont écrit à la ministre en soulignant que cette mise sous tutelle par L'OFB était une perte d'autonomie indispensable à leur bon fonctionnement. En effet, en perdant leur pouvoir décision et leur ancrage territorial les parcs nationaux perdront en efficacité. « Il s'agit d'être au plus près des acteurs locaux et des problématiques environnementales des territoires », affirment les patrons des parcs nationaux dans leur missive à la ministre. « Les parcs sont des modèles sans équivalent en matière d'intégration des politiques publiques et sont créateurs de valeurs socio-économiques nécessaires pour

Ecrit par le 2 juillet 2026

gérer des territoires exceptionnels qui sont des biens communs » affirment les patrons des parcs nationaux. Ainsi, les parcs ne disposeraient plus de pouvoirs réglementaires, ils devront en référer à l'OFB et ensuite ce sera aux préfets de statuer. Et hop deux étages de plus. C'est toujours cette idée que seul un pouvoir central est capable tout diriger. Circulez il y a rien à voir. Et pour finir de convaincre on avance les économies d'échelle réalisées. Imparable ou presque...en ces temps de disette budgétaire.

1. 1 Les parcs nationaux du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques
2. 2 Les parcs naturels régionaux des Alpilles, des Baronnies provençales, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de Sainte-Baume et du Verdon

(Vidéo) Le Parc du Luberon participe à la Nuit internationale de la chauve-souris



Dans le cadre de la 29e édition de la Nuit internationale de la chauve-souris, le [Parc naturel régional du Luberon](#) propose une sortie nocturne ce vendredi 12 septembre à Saint-Saturnin-lès-Apt et dévoile son mini-film autour du mammifère.

La protection des chauves-souris et de leurs gîtes étant un enjeu majeur pour le Parc du Luberon, celui-ci participe à la Nuit internationale de la chauve-souris avec une sortie nocturne pour découvrir le mammifère, ainsi que la divulgation de son minifilm *Nos voisines invisibles*, réalisé par le photographe et

Écrit par le 2 juillet 2026

cinéaste local Tanguy Stoecklé.

Une sortie nocturne

Ce vendredi 12 septembre, le Parc propose aux curieux de découvrir 'le monde secret des chauves-souris' à partir de 19h avec une balade contée par Gilles El Baz et un pique-nique. Observation, écoute et explications sur la biologie des chauves-souris seront de mise avec [ChirOiko](#). L'animation est accessible dès 6 ans. Inscriptions ou par mail à l'adresse accueil@parcduluberon.fr ou au 04 90 04 42 00.

Un minifilm sur les chauves-souris

Le photographe et cinéaste spécialiste des chauves-souris et habitant du Luberon [Tanguy Stoecklé](#) a réalisé le film *Nos voisins invisibles*. Ce documentaire de 3 minutes, disponible sur YouTube et réalisé en partenariat avec l'[Office national des forêts](#) (ONF) avec le soutien de la [Région Sud](#), suit une colonie de petits rhinolophes ayant élu domicile dans un château désaffecté du territoire.

(Vidéo) Parc du Luberon : un projet pour garder les terres agricoles utiles et vivantes



Ecrit par le 2 juillet 2026

Pour leur projet 'Terres nourricières en plaine de Durance', visant à mutualiser le foncier agricole à l'échelle transcommunale, le [Parc naturel régional du Luberon](#), l'association [Au Maquis](#) et l'[ADEAR 84](#) proposent des permanences en mairie pour échanger autour du sujet.

Garder les terres agricoles utiles et vivantes, au service d'une alimentation locale, saine et de saison ? C'est ce que vise le projet 'Terres nourricières en plaine de Durance' mené par Parc naturel régional du Luberon et l'association vaclusienne Au Maquis qui accompagnent les communes de Mérindol, Puget-sur-Durance, Lauris, Puyvert et Cadenet dans cette démarche.

Ce projet, réalisé avec le soutien de l'Union européenne et de la Région Sud au travers du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) pour 2024-2028, a pour objectif de mobiliser et mutualiser le foncier agricole à l'échelle transcommunale, pour une alimentation méditerranéenne de qualité en plaine de Durance.

Cinq permanences

Afin d'impliquer les habitants et les élus dans ce projet, le Parc du Luberon, l'association Au Maquis et l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR) de Vaucluse assureront des permanences dans chacune des communes concernées.

Ainsi, cinq permanences seront proposées jusqu'en janvier 2026 et permettront d'échanger autour des questions de foncier agricole, de productions locales, ou encore d'installation et de maintien des agriculteurs :

- Cadenet le lundi 8 septembre 2025
- Puyvert le lundi 13 octobre 2025
- Lauris le lundi 17 novembre 2025
- Puget-sur-Durance le lundi 8 décembre 2025
- Mérindol le lundi 19 janvier 2026

<https://www.youtube.com/watch?v=7TiMGQ8iTN0>

Cabrières d'Avignon : top départ pour le

Ecrit par le 2 juillet 2026

chantier de centrale photovoltaïque



Ce jeudi 28 août, la municipalité de [Cabrières d'Avignon](#) a inauguré le chantier de la future centrale photovoltaïque, qui prendra place au lieu-dit 'Le Grand Geas', aux côtés de représentants du [Parc naturel régional du Luberon](#), mais aussi de l'entreprise buccorhodanienne [Tenergie](#), qui conduit le projet.

De nombreux Cabriérois, mais aussi des élus de communes voisines se sont réunis ce jeudi autour des élus de Cabrières d'Avignon, près de l'école du village, pour lancer le chantier de la future centrale photovoltaïque. Aussi représentés lors de cette inauguration : la [sous-préfecture d'Apt](#), le [SCoT Cavailon - Coustellet - Isle-sur-la-Sorgue](#), le Parc naturel régional du Luberon, qui a assisté la commune sur les différentes phases du projet, et l'entreprise française indépendante Tenergie, à qui a été confié le projet.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Après près de 5 ans de travail pour ce projet, que [Delphine Cresp](#), maire de la commune, avait présenté lors des dernières élections municipales, la centrale photovoltaïque de Cabrières d'Avignon va enfin voir le jour avec une installation complète des panneaux d'ici la fin de l'année et une mise en service en février prochain. « Ce ruban coupé marque le début d'une nouvelle ère tournée vers un avenir plus durable afin d'adapter notre territoire aux enjeux d'aujourd'hui et de demain », a déclaré la maire.

Une énergie décarbonée pour la commune

Cette centrale photovoltaïque sera composée de 6 500 panneaux, installés sur 3,8ha, qui permettront une puissance maximale de 5MWc, soit l'équivalent des besoins de 3 000 foyers. Elle sera installée à l'abris des regards sur un terrain en friche au lieu-dit 'Le Grand Geas', où est installée la piste de stock-car.

« Pour reprendre une expression célèbre de notre ancien Président de la République : notre maison brûle, mais nous avons choisi de ne pas regarder ailleurs. »

Delphine Cresp

La future centrale, qui permettra d'alimenter un périmètre de 20km, représentera une offre d'autoconsommation collective qui sera proposée non seulement aux habitants de la commune, mais aussi aux entreprises du territoire afin de baisser leur consommation. Les habitants pourront aussi s'offrir à un financement participatif avec un taux d'intérêt proche de 7%. « Ce projet permettra une économie d'énergie significative sur la facture », a affirmé [Stéphane Michaut](#), Directeur Développement Grands Projet pour Tenergie. De plus, la commune percevra un loyer proche de 110 000€ chaque année grâce à ce projet, soit environ 7% de ses dépenses annuelles.

Ecrit par le 2 juillet 2026



La centrale photovoltaïque s'étalera sur 3,8ha. ©Tenergie / Elmy

Un projet local et environnemental

Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre la commune de Cabrières d'Avignon, Tenergie, le Parc naturel régional du Luberon, ainsi que d'autres acteurs locaux. Un travail commun qui, bien qu'il ait été fastidieux, est sur le point de voir le jour et représente « un projet exemplaire » selon [Eric Pierrat](#), sous-préfet d'Apt.

« Il nous faut viser l'autonomie énergétique d'ici 2040. C'est une ambition de la [Charte du Parc du Luberon](#) que nous réaliserons tous ensemble. »

[Noëlle Trinquier](#), vice-président du Parc et conseillère départementale

Si la future centrale photovoltaïque présente des atouts environnementaux, avec la production d'une énergie décarbonée, son chantier, lui aussi, se fera dans le respect de la nature. La pose des panneaux ne débutera qu'à la fin du mois d'octobre, afin d'attendre le terme de la période de nidification. Aussi, seront

Ecrit par le 2 juillet 2026

créées des marres pour le crapaud calamite, une espèce protégée car menacée, mais aussi des petits tas de bois pour les reptiles, afin que le site soit recolonisé après la fin du chantier. « Je tiens à remercier les Cabriérois qui nous ont fait confiance en nous donnant les clés nous permettant d'en arriver là aujourd'hui, a conclut Delphine Cresp. Ce projet, c'est grâce à vous qu'il se réalise. Nous pouvons tous en être très fiers. »



Une partie du site en friche (une ancienne carrière) sur lequel sera installée la centrale photovoltaïque. ©Vanessa Arnal-Laugier / L'Echo du Mardi

(Vidéo) Le Parc du Luberon lance la campagne d'approbation de sa nouvelle

Ecrit par le 2 juillet 2026

Charte



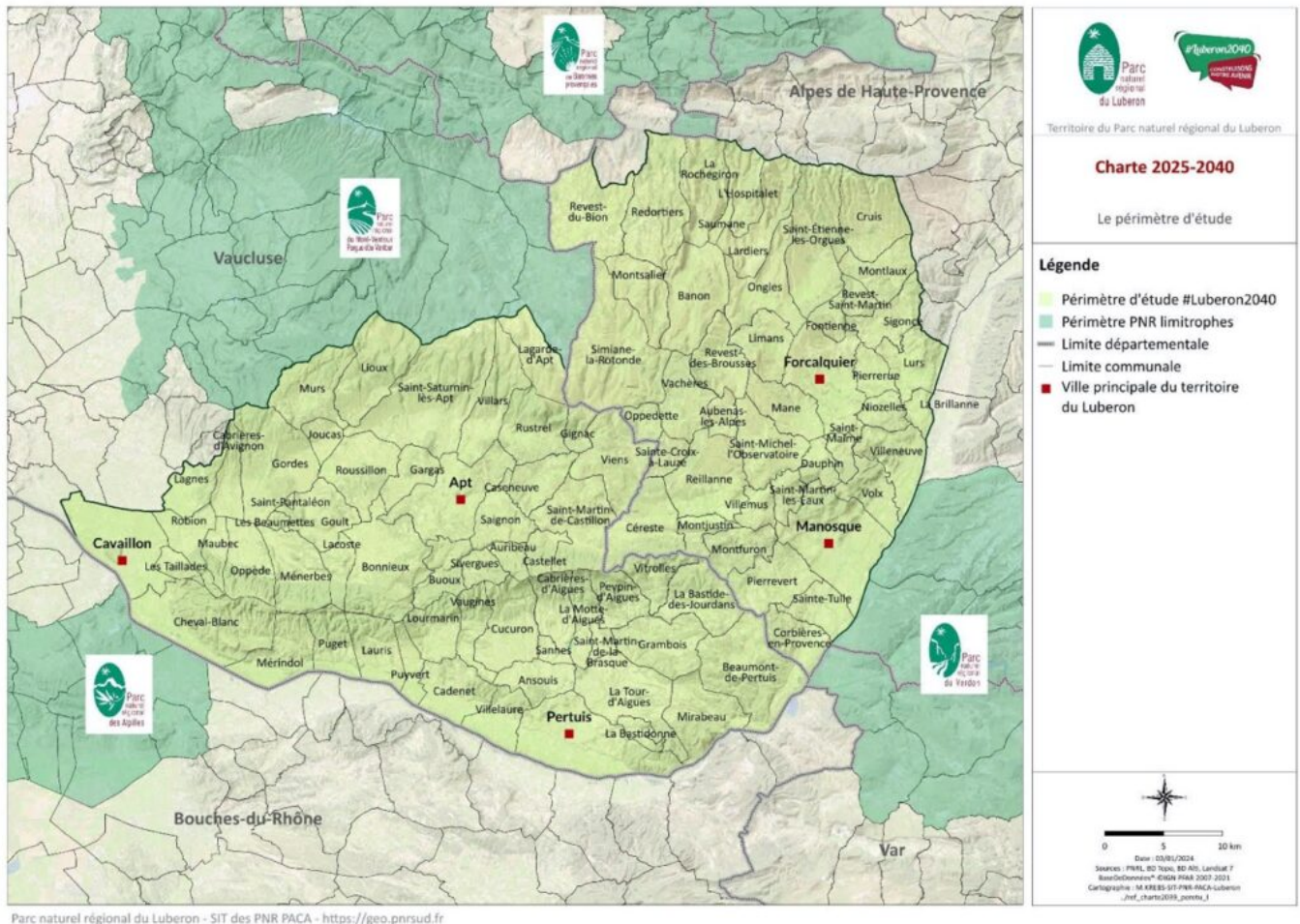
Le [Parc naturel régional du Luberon](#) est en train de réviser sa Charte, laquelle est soumise au vote des collectivités du territoire Luberon-Lure. Les élus ont jusqu'au 7 novembre prochain pour approuver la Charte 2025-2040 et adhérer au Parc.

Depuis 2019, le Parc du Luberon procède à la révision de sa Charte, en concertation étroite avec les acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises, citoyens, scientifiques...), et le soutien de la [Région Sud](#) afin de renouveler le classement du territoire pour les quinze prochaines années.

À la fin du mois de juin, le Parc du Luberon a lancé sa campagne d'approbation concernant la révision de la nouvelle Charte pour la période 2025-2040. Pour ce faire, le président de la Région Sud, [Renaud](#)

Ecrit par le 2 juillet 2026

Muselier, a lancé la consultation auprès des 100 communes, des 7 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et des 2 Départements (Alpes de Haute-Provence et Vaucluse), qui composent le territoire Luberon-Lure.



© Parc naturel régional du Luberon

Au tour des élus de délibérer

Les élus ont jusqu'au 7 novembre pour approuver la nouvelle Charte et adhérer au Parc. Pour le moment, trois communes vauclusiennes ont approuvé la nouvelle Charte 2025-2040 et réadhéré au syndicat mixte de gestion du Parc. Il s'agit des communes de Mirabeau, Rustrel et Saignon.

« Je vous invite à approuver sans réserve la Charte 2025-2040. À dire oui au Parc. Oui à l'intelligence collective. Oui à un Luberon vivant, solidaire et tourné vers demain ! »

Ecrit par le 2 juillet 2026

[Dominique Santoni](#), présidente du Parc

Une fois que toutes les collectivités auront adhéré, ce sera au tour de la Région Sud, responsable de la procédure, de voter à la fin de l'année 2025. « Adhérer au Parc naturel régional du Luberon, c'est refuser de subir et choisir d'agir, a déclaré Renaud Muselier. C'est s'engager pour protéger nos paysages, renforcer l'attractivité de sa commune, et bénéficier de l'expertise d'un collectif qui a fait ses preuves. » Début 2026, le Premier ministre pourra signer le décret de classement.

La Charte 2025-2040

La nouvelle Charte pour les 15 prochaines années ambitionne d'anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou de s'y adapter.

Cette ambition se décline en six axes de travail :

- Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire
- Organiser le territoire pour faire de ses singularités un atout
- Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant
- Promouvoir un mode de développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux
- Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux
- Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire